



Raz-de-marée en Asie: Un grand merci à tous les donateurs!

Zurich. Près de deux mois sont déjà passés depuis qu'un raz-de-marée a ravagé les pays riverains du sud de l'Océan Indien et de nombreuses personnes sont toujours portées disparues. Dans le même temps les dons continuent d'affluer dans des proportions sans précédent.

A ce jour, plus de 350'000 CHF sont parvenus sur le seul compte de l'Eglise néo-apostolique en Suisse. Un montant de 100'000 US\$ a déjà été mis à disposition pour l'aide directe et comme contribution à la reconstruction d'habitations, d'ateliers, d'écoles et d'hôpitaux. En plus des 100'000 CHF déjà remis à la Chaîne du Bonheur, l'Eglise néo-apostolique en Suisse versera 50'000 au titre d'aide immédiate à Terre des Hommes et à l'UNICEF. Dans le même temps, un montant d'au moins 200'000 CHF est à disposition pour l'assistance à long terme aux victimes du raz-de-marée.

Compte tenu des dons considérables reçus à ce jour, l'Eglise néo-apostolique en Suisse invite ses membres à ne plus faire de versements à l'intention spécifique du Sud-est asiatique. Il est important, en effet que de d'autres actions caritatives en Suisse et à l'étranger puissent aussi être financées (voir www.nak.ch/news/news05_2-f.html).

Au total, sur le plan international, ce sont plus de 3 millions d'euros qui ont été versés sur les différents comptes caritatifs de l'Eglise néo-apostolique. Plusieurs articles ont été consacrés à ce mouvement de solidarité. A l'occasion de l'assemblée des apôtres de districts qui a eu lieu le 4 février 2005 à Singapour, l'apôtre-patriarche et les apôtres de district ont pris connaissance d'un rapport détaillé sur l'engagement de ces fonds et sur les résultats attendus à court et long terme. Ils remercient chaleureusement tous les frères et sœurs qui ont ainsi manifesté leur engagement et sympathie pour les personnes dans la détresse. Au cas où des frères et sœurs souhaiteraient encore faire des dons, la direction de l'Eglise leur demande de le faire sans mention d'affectation spécifique.

23 février 2005